

La dure réalité du PPCR Policier

Le PPCR (Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations), véritable réforme de la fonction publique a été avalisé notamment par la majorité des fédérations syndicales car elle représentait une avancée importante et nécessaire dans la prise en compte du devenir des fonctionnaires. A l'inverse deux autres confédérations, CGT et CGT-FO n'ont pas été signataires ce qui explique la non signature sur le secteur police d'Unité Sgp.

Dans la fonction publique d'état, **certains syndicats peuvent** se satisfaire de cette réforme dans son ensemble...et dans certains secteurs plus que d'autres. Les effectifs de la police nationale ne représentent environ que **6% sur les 2,4 millions de fonctionnaires de la Fonction Publique d'Etat**. La plus grande disparité reprochée et commune sur certains secteurs comme pour la police nationale sont les belles avancées pour la catégorie A au détriment des autres catégories B et C.

« Pour la Police Nationale et son équivalence catégorie B, les accords de ce PPCR ne sont en rien une avancée indemnitaire majeure comme se targuent les deux syndicats signataires ! »

En effet, l'augmentation de certains indices ne couvrent même pas ou à peine l'augmentation de la CSG, le gel du point d'indice sans parler du jour de carence.

Nous vous invitons tout simplement à consulter vos fiches de paie, qui, elles ne trompent pas.

*C'est simple, dans le cadre du PPCR, la somme allouée aux commissaires et autres officiers représente pratiquement **50% du budget** total alors que ces derniers ne représentent que **7% des effectifs** de la police Nationale **Cherchez l'erreur !!!***

Une nouvelle fois, **cette réforme** présentée par certains syndicats comme une belle avancée dans la Police Nationale, ne donnent que **des miettes au CEA**, les véritables acteurs. Une fois n'est pas coutume, nous sommes « **les dindons de la farce** » alors que nous permettons aux autres corps de percevoir de **gracieuses primes (IRP) sur le fruit de notre travail**.

SNUP MI Police ne peut en aucun cas travestir la vérité et se doit de dénoncer les faits, n'en déplaise à certains ! Le PPCR dans la Police Nationale est un bon protocole signé pour les Commissaires et les Officiers et à l'inverse une **pitoyable supercherie de plus pour le CEA !**

Le bureau national

COÏNCIDENCE OU PAS...A VOUS DE JUGER !!!

IL EST QUAND MEME SURPRENANT DE CONSTATER QUE LES DEUX SYNDICATS SIGNATAIRES, AU-DELA DE MENTIR HONTEUSEMENT A L'ENSEMBLE DES POLICIERS, ABRITENT DANS LEURS FEDERATIONS LES DEUX SYNDICATS DE COMMISSAIRE ET UN SYNDICAT D'OFFICIERS ! SANS OUBLIER QUE LE SYNDICAT DES OFFICIERS MAJORITAIRE EST SOUS LA BANNIERE DE LA CFDT CE QUI PEUT EXPLIQUER LE FAIT QUE LEUR SYNDICAT DU CEA SOIT SI DISCRET SUR LE SUJET...